façon à relever le cours des suifs et à faire coinci-der la valeur de la margarine avec celle du beurre. En agissant ainsi, d'un côté, pius de mélange possible; de l'autre, en relevant les cours des suifs, on facilite la vente des bestiaux gras sur les marchès.

on facilite la vente des bestiaux gras sur les marchés.

M. Roger propose aux Agriculteurs producteurs de beurre de se syndiquer et d'adopter une marque spéciale pour le beurre non margarine.

M. Porné croit que les mesures prices par la municipalité de Lille sont inefficaces.

Vu l'importance de la question, elle est renvoyée à l'étude d'une commission composée du bureau de la Société et de MM. Bertèche, Van Ackère, Bonte, Tiers, Potie, Thibaut, Vancauwenbergue, Mulié, Deparis, Declercq et Doffo.

M. Le Présinent porte un toast à MM. Laurent-Mouchon et Damien, membres de la Société, qu'viennent d'être nommés chevaliers du Méritagricole. Il porté également la santé de M. Claeys, également membre de la Société, récemment élu sénateur du Nord.

M. CLAEYS remercie M. Trannin et dit qu'à la

senateur du Nord.

M. CLARYS remercie M. Trannin et dit qu'à la prochaine seance, lorsqu'il aura été installé officiellement dans ses nouvelles fonctions, il énumèrera les servicés rendus par M. Trannin, pendant l'année qui vient de s'écouler. Quant à lui, il s'efforcera d'être à la hauteur de sa fache, et il compte sur toutes les bonnes volontés de ses collègues.

## CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Election d'un juge suppléant au tribunal de commerce. — Voici le révultat de l'élection qui a ea lieu, hier dimanche, pour la nomination d'un juge-suppléant au tribunal de commerce, en remplacement de M. François Roussel.

M. Glorieux n'ayant pas obtenu le quart des voix des électeurs inscrits, un scrutin de ballot-tage aura lieu, dimanche 29 janvier, à la majo-rité relative.

Par suite de l'absence de l'un des juges ayant siègé au tribunal de commerce lorsqu'a a été plai-de l'appel interjeté par M. D'Elaliuin-Lepers d'une décision du conseil des prud'hommes sur un diffe-rend è propos de réglement d'atelier, le prononcé du jugement a 4té remis a l'audience de lundi

Les funérailles de M. Coulbaux, père de la directrice de l'Institut Sévigné, ont été célèbrèes lundi matin, en l'Eglise Notre-Dame.
M. Julien Lagache, maire et MM. Vinchon et Faidherbe adjoints, y assistaient, ainsi que de pombreux instituteurs institutrices, anciennes élèves, et les enfants de l'Ecole Sévigne.

Un accident est arrivé dimanche, rue Neuve Un cocher condusant une voiture de maitre, Auguste Lemahieu, est fombé de son siège et une des roues lui a passé sur le corps. Lemahieu n'a eu aucune blessure sérieuse.

Voleurs de bois. — Deux agents en patronille, durant la nuit de dimanche, rencontrèrent, rue d'Isly, vers une heure et demie, deux individus portant sur l'épaule des pièces de bois.

A la vue des agents, nos deux compagnons pièrent bas leur fardeau et voulurent s'enfoir, m.is les agents se mirent à leur poursuite, tirant des coups de revolver.

Les deux voleurs ont été arrêtes; ils habitent l'impasse du Sud, rue de la Perche; l'un se nomme Louis Catteau, l'autre Henri Lecomte.

Révolutionnaire!... — Un certain Albert Paternotte, tisserand, criait très haut dimanche soir, dans l'estaminet Dujardin, rue de Flandre: e Je suis révolutionnaire, et je vondrais voir brûler toute la ville de Reubaix ».

Malheureusement pour lui, deux agenis de la police secrète se trouvaient parmi les consommateurs. Ils arrêtèrent Paternotte.

Une sorcière. — La police de Roubaix vient d'arrêter une prétendue sorcière, Hortense Guinée dite Mme Pierre, d'origine allemande, demeurant rue Jeanne-Mailotte, à Lille, prèvenue de détourmements et d'abus de confinne. Cette arrestation a été opérée, en vertu d'un mandat d'amener du parquet de Péronne (Somme). Mme Pierre, qui exerçait la profession lucrative de diseuse de bonne aventure, a escroqué environ 6,000 francs à une veuve de Péronne, Mme Joséphine Lavaille. Elle avait réussi à la persuader qu'elle lui rendrait la santé, à défaut de la jeunesse, et qu'elle assurerait le recouvrement d'une somme de 75,000 fr., héritage d'un parent inconnu. Mme Lavaille devait, pour cela, s'astreindre quinze jours durant à certaines pratiques superstitieuses, et après ce délai, trouverait dans une soupière les 75,000 fr., promis. Une sorcière. - La police de Roubaix vient

75,000 fr. promis.
Il va sans dire que Mme Lavaille, après avoir vendu le peu de biens dont elle était propriétaire pour fournir à la sorcière les sommes que celle et réclamait, trouva sa soupière absolument vide ;

reciamant, trouva sa soupiere absolument vide; plainte fut portée au parquet de Péronne et us mandat d'amener lancé contre la sorcière.

M. Legrand, juge d'instruction, a interrogé vendredi cette femme, qui a été mise à la disposition du parquet de Péronne.

#### TOURCOING

Halles centrales.— M. Ansar, inspecteur des denrées alimentaires, a fait saisir, hier matin, et jeter à la voirie 20 kilogs de saumon reconnus impropres à la consommation.

A coups de couteau. — Les scènes de sauvagerie, dont les héros sont des Flamands, se renonvellent ici frèquemment. Le quartier des Orions a été, dans la nuit de dimanche à lundi, le théâtre d'une de ces scènes.

1 as la soiree, quatre individus étaient attablés à l'estaminet de la Belle-Vuc, à Nerville: l'un d'entr'eux chantait en fismand. Deux Français, Carles Liart et Alphonse Dervaux, se trouvaient dans le même estaminet et assistaient indifférents au concert improvisé. Les flamands trouvérent-ils que nos compatriotes restaient par trop insensibles à leur deuce harmonie? Il n'y avait eu, en tous cas, aucune provocatien de la part de Liart et de Dervaux.

Quand ceux-ci sortirent du cabaret, ils furent Quand ceux-ci sortirent du cabaret, ils furent

Quand ceux-ci sortirent du cabaret, ils furent suvis par deux des charteurs qui, chemin de la Latte, l-s assaillirent et les frappèrent à coups de couteau. Alphonse Dervaux a été blessé à la mainies blessures de Carlos Liart sont plus sérieuses encore. Le médecin qui l'a soigné a constaté sept plaies à la fête qui mettront le blessé dans l'impossibilité de travailler pendant 10 à 15 jours. Une enquête a été immédiatement ouverte par M. le commissaire de police du 2e arrondissement qui acquit la certitude que les auteurs de cette auvage agression étaient deux ouvriers agricoles Camille Tahon et Constant Liévens, au service de Mme veuve Dessauvages, à Roncq.

ime veuve Dessauvages, à Roncq. Lundi à cinq heures du matin trois agents de

police, sous la conduite du brigadier Clarisse, se rendirent à la ferme et procédérent à l'arrestation des coupables, qui opposèrent la plus vive résis-tance et essayèrent de s'esquiver.

Tahon et Lièvens sont coulumiers du fait : ils ont déjà subi plusieurs condamnations pour vio-lences. Tahon avait même été expuisé de France à

Un vieillard, habitant rue du Blanc-Seau, M

P. D.., dont les facultés mentales étaient affai-blies, a été trouvé pendu à la porte de sa chambre, lundi matin.

Un enfent de 12 ans, fils de M. Mahieur, corroyeur, rue Nationale, est disparu depuis le 12 courant. L'enfant avait quitté ses parents e disant qu'il se rendait chez sa marraine à Croix. Ne le voyant pas rentrer ses parents s'informèrent à Croix et apprirent qu'on ne l'y avait pas vu. On juge de l'inquiétude dans laquelle se trouve la famille du petit garcon.

Entre voisines .- A la suite d'une discussion, la femme V..., demeurant rue Fin-de-la-Guerre, a frappé sa voisine, la femme D..., à l'aide d'une épingle en bois et lui a fait près de l'œil gauche une blessure assezsérieuse. Sur la plainte qui a été déposée, procès-verbal a été dressée à la charge de la femme V...

S'adresser au bureau du journal, 42, rue des Poutrains, pour les fournitures de bureau et les commandes d'imprimés de tous genres : têtes de lettres, factures, memorandoms, bulletins d'en-voi, mandats, circulaires, registres spéciaux, li-vres à souches, etc. ; programmes et affiches de concerts, avis de naissance et de mariage, lettres de convoi et d'obit donnant droit à l'insertion dans le ingral.

#### RILLER

Le général de division Lallemand, ancien commandant du ler corps d'armée vient de donner sa démission de membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.

Le général de division Charreyron, grand-officier de l'ordre, est nommé en son remplacement.

L'Exposition de 1889. — Un arrêté en date Alle de l'arcondissement de l'alle de l'arcondissement de l'alle l'arcondissement de l'alle l'arcondissement de l'arcondissement de l'arcondissement de Lille.

MM. Alfred Renonard, vice-président de la Condissement de l'arcondissement de l'arcond

Sons-comité de l'arronaissement de Lille.

MM. Alfred Renouard, vice-président de la Société industrielle du Nord de la France, à Lille;

Sous-comité de l'arrondissement de Valenciennes. — M. Jean-Baptiste Mariage, agriculteur,
fabricant de scucre, maire de Thiant.

ciennes. — M. Jean-Baptiste Mariage, agriculteur, fabricant de scucre, maire de Thiant.

Le transfert des Facultés. — L'Indépendant de Douai nous donne des détails instructifs sur la situation actuelle des Facultés de droit édes lettres de l'Etat.

Voici les nombres officiels des élèves des deux Facultés transportées à Lille.

Faculté de droit. — 1re année, 44. — 2e id., 33. — 3e id., 15. — 4e id., 9. — 5e id., pour le brevet de capacité, 17. — Total 118.

C'est le même chiffre que l'an dernier avec cette difference que l'an dernier, la première année comptait 53 élèves, ce qui annonce une déclinaison presque forcée pour l'an prochain.

Faculté des lettres. — Jusqu'au ler janvier, les élèves étaient au nombre de 13 en première année et 7 en seconde, depuis le jour de l'an ils sont 15 ou 16 en première année, 12 ou 18 en seconde.

Cette augmentation a été obtenue par le transfert au lycée de Lille, de neuf maîtres répétifeurs da lycée de Douai, dont quatre auxiliaires.

Les maîtres répétiteurs de Douai ont dû être remplacés par autant de maîtres du lycée de Lille, qui suivaient les cours de la Faculté des sciences, et qui sont autant d'élèves perdus pour celle-ci.

Le lycée de Lille est encombré en ce moment par suile de tous ces mouvements, de 38 ou 35 membres d'étude dont 12 auxiliaires, à la plupart desquels on cherche un service quelconque.

desquels on cherche un service quelconque

desquels on cherche un service quelconque.

Les matériaux étrangers. — Le Conseil général du Nord a déjà demandé, dans bien des circonstances que, pour la construction et l'entretien des routes, il ne soit plus lait usage de matériaux de provenance étrangère. Dernièrement un vœu analogue a été exprimé dans une discussion au Conseil nunciejal de Roubaix, à propos de nos rues. A ce sujet M. Barbe, député, vient d'adresser au ministre des travaux publics la lettre suivante:

dresser au ministre des travaux publics la lettre suivante:

« En Belgique, les pierres de France viennent d'être frapées d'interdit par les administrations provinciales du Brabant et de la Flandre occidentale. A la Chambre des représentants, on a encore demandé l'expulsion de la pierre française. Des démarches ont été faites par les maitres carriers belges auprès de toutes les administrations pour qu'on exclue des travaux les produits des zarrieres françaises.
« Ces demandes ont été couronnées de succès, car tous les architectes chargés : le l'étude des projets de construction et de restauration de monuments, d'édifices publics, ont reçu à cet égard, des instructions tant de la part de l'Etat, que de la part des provinces et des communes.
« Et cependant, d'après les documents officiels, le mouvement commercial de la pierre est tout en faveur de la Belgique 1884. 30,084 tonnes.

1885. 29,103
1886. 26,256

Total... 85,444 tonnes.

Total... 2,251,735 tonnes, Total... 2,251,735 tonnes,
coit 206 wagons par jour.

\* La Beigique importe en France vingt-cinq fois
plus de pierres qu'elle n'en recit de nous.

\* Dans cette situation, le Consell genéral de la
Meuse a émis le vœu de voir user de réclprocité et
réclame l'interdiction de l'emploi des pierres beiges
dans les travaux publics français.

\* Permettez-moi, monsieur le ministre, d'appeler
votre attention sur ces faits, qui exigent une prompte
solution.

votre attention sur ces faits, qui exigent une prompte solution.

» Dès l'instant où, sur la demande des maîtres carriers, les administrations publiques belges ont pu décider d'abandonner en priucipe l'emploi des matériaux d'origine françaises, it convient, je crois, que les administrations publiques françaises usent de réciproctité et décident d'exclure les matériaux étrangers de nos travaux publics. Et je viens vous prier de vouloir bien prendre l'initiative d'une circulaire aux ingenieurs et agents-voyers peur, et dans l'intérêt du travaillieur français, de recommander l'abandon complet drans l'usage, dans nos travaux publics, de tous matériaux d'origine étrangère.

Nous espérons que le ministre des travaux publics prendra enfin une décision sur cette important question qui intèresse tout particulièrement nos maîtres carriers.

Un pseudo-assassin. - Dimanche matin, à On pseudo-assassin.—Dimancie matin, a onze heures et demie, un jeune homme de 18 ans, M. A..., employè de commerce, demeurant rue des Postes, à Lille, paraissant en proie à de vives préoccupations, errait dans la cor de l'hôtel de ville de cette ville, aux alentours de la police de

sureté. Semblant obèir à une décision prise à regret, mais sous l'influence d'une force insurmontable, il entra et demanda M. Droulez, inspecteur de la

süreté.

Ce fonctionnaire étant absent, M. A... dut attendre quelques instants.

Quand M. Droulez arriva, M. A.. lui déclara qu'il venait dénoncer un horrible forfait commis par lui en 1874. Il se déclara l'auteur — introuvable jusqu'à present — de l'assassinat de M. Delebecque, le rentier de la rue Blanchemaille, à Roubaix, dont la mort tragique causa tant d'émojigni il va quadorze aus

on il y a quatorze ans. M. A... ajonta qu'il était âgé de 34 ans — nous

M. A... ajontaqu'il était age de 34 ans — nous avons dit plus hant qu'il n'en avait que lix-huit. Répondant aux diverses questions qui lui furent posees par M. Droulez, il fit un récit circonstancié du crime dont il s'avouait coupable. Enfin, M. A... se mit à pleurer à chaudes larmes à la pensée du châtiment terrible que la justice lui réservait. On a rarement vu un spectacle aussi touchant que la désolation de ce jeune homme.

Mais, chose étrange, M. A... éprouva tout à coud Mais, chose étrange, M. A... éprouva tout à coud un trembieme..t nerveux. Tous ses membres sem-blèrent sgités par une commotion électrique. Le jeune employé parut sortir d'un rêve bizarre, d'un fantastique cauchemar. Ses traits exprimèrent le plus profond étonnement, et il demanda brusque-

fantastique canceman. Ses traits exprimerent le plus profond étonnement, et il demanda brusquement à M. Droulez:

« Pourquoi suis-je ici ? Qu'ai-je fait ? »

Que nos lecteurs se rassurent : M. A... n'est nullement coupable de l'affreux forfait dont il s'était accusé. C'est un très honnête employé, incapable de la moindre faute.

Voici l'explication de cette scène étrange ?

M. A... avait tout bonnement obèi à la suggestion du célèbre hypnesiteur Milo de Meyer, actuellement en tournée à Lille.

Comme nous l'avons dit hier, M. Milo de Meyer avait donn', samedi son, une intéressante représentation à l'Hippodrome.

Il s'était livré à des expériences sur un certain nombre de sujets voiontaires, parmi lesquels se trouvait M. A...

tronvait M. A...

trouvait M. A...
L'hypnotiseur avait ordonné à ce dernier d'aller le lendemain matin, confesser à M. Droulez qu'il était l'assassin du crime commis en 1874 à Roubaix sur la personne de M. Delebeque, assassin inconnu et vainement recherché depuis cette

epoque.

Et, dimanche matin, M. A... avait du cèder à une mystèrieuse influence contre laquelle il s'était inutilement débattu. Poussé par une force irrésistible, il s'était rendu de la rue des Postes à l'hotel de ville.

Dans la cour, quelques jeunes gens qui avaient assisté à la séance de samedi avaient voulu entrai-

assisté à la seance de samedi avaient voiti entrai-ner M. A... dans un café voisin. L'hypnotisé leur avait invinciblement refusé. Inutile d'ajouter que M. Droulez avait été pré-venu par M. Milo de Meyer et s'était prêtié à cette curicuse expérience avec la bonne grâce qu'on lui conneit

connaît. Ce fait, qui a eu lieu devant plusieurs témoins, est empreint d'un réel intérêt au point de vue des résultats extraordinaires auxquels peut atteindre l'hyprofitsma

l'hypnotisme.

M. Milo de Meyer use d'un système particulier:
In 'endort pas les sujets, il les laisse éveillés et
conscients de toutes les sensations qu'ils éprouvent. Pour les influencer, il se borne à leur appliquer à plusieurs reprises les mains sur les omo-

Le sujet tombe à terre. il fait de vains efforts Le sujet tombe à terre, il fait de vains efforts pour se relever, il a parfaitement conscience de ces efforts, il dit à l'hypnotiseur: « Je ne puis pas me relever; ji essaie vainement d'y parvenir, mes efforts sont steriles ». Et il se rend compte de ses mondres mouvements; selon son naturel timide ou décidé, il rougit on rit de son impuissance. Et ce n'est que lo: sque M. Milo de Meyer lui a appliqué, d'un mouvement rapide, les mains le long des jambes, qu'il se relève brusquement comme mu nar na ressort.

des jamees, qu'il se reieve brusquement comme mu par un ressort.

M. Milo de Meyer fait d'autres expériences non moins curieuses, qui, samedi et dimanche, ont vivement intéressé les spectateurs de l'Hippo-drome et sar lesquelles nous regréttous de ne pouvoir nous étendre, par suite du défaut de place.

pouvoir nous etendre, par soite du delaut-le place.

Le mystère de Fives. — Il y a quelques jours nous avons relaté l'arrestation d'un cabaretter de la rue du Commerce, à Fives, prévenu de détournements au préjudice d'un de ses locataires. Celle-ca avait été trouvée mourante dans les fortifications près de la porte Louis XIV, et il n'en avait pas fallu davantage pour donner naissance aux racontars les plus exagérés. D'aucuns prétendaient que la vieille Marceline avait été assassinée; ils affirmaient le fait, avec unte telle assurance, que le parquet crut devoir ordonner l'exhumation et l'autopsie de la vieille femme.

Cette autopsie a été faite samedi matin à l'amphithéaire de la Faculté de médecine par M. le docteur Castiaux et a démontré à l'évidence que la mort de la vieille Marceline n'avait rien que de très naturel : la pauvre femme a succombé à une maladie de cœur dont elle souffrait depuis de longues années et à une gestion pulmonaire.

Elle n'avait d'autres blessures que de superficielles égratignures qu'elle se sora faites en tombant dans le fossé des fortifications : pas la moindre trace de corps. On doit donc écarter toutéidée d'assassinat.

Maintenant, le cabaretier a-t-il commis des dé-

assassinat. Maintepant, le cabaretier a-t-il commis des dé-

car la vieille Marceline, qui vivait seule, peut fort bien lui avoir confié son livret de caisse d'épargne. Quoi qu'il en soit, M. du Liscouët, juge d'instruc-tion, continue son enquête, qui ne saurait tarder tion, continue son d'être terminée.

Nominations universitaires. — M. le docteur Sockeel, chirurgiea en chef de l'Hôtel-Dieu, à Doual, est nommé chirurgien du lycée de Doual. M. Pierra, maître répétiteur au lycée de Saint-Quentin, passe, en la même qualité, au lycée de Tour-

Quentin, passe,en la même qualité, au lycée de Tourcoing.

Mile Gilard, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais eat nommée professeur d'anglais au collège de jeunes filles d'Abbeville Mile Gaches, nommée professeur d'anglais au collège de jeunes filles d'Abbeville, est maintenue dans les mêmes fonctions au collège d'Armentières.

M. Ségard, aspirant répétiteur au lycée de Douai, est nommé maître répétiteur au lycée de Lille, est nommé maître répétiteur au Lycée de Lille, est nommé naître répétiteur au Lycée de Lille, est nommé à la première classe de son grade audit Lycée.

M. Cappart, maître répétiteur au Lycée de Lille, est nommé au la première classe de son grade audit Lycée.

M. Cappart, maître répétiteur au Lycée de Lille, est nommé maître auxiliaire au Lycée de Lille.

M. Tramblin est nommé maître auxiliaire au Lycée de Lille.

M. Roseau est nommé maître auxiliaire au Lycée

de Lille.

M. Roseau est nommé maître auxiliaire au Lycée de Lille.

M. Lebrau, bachelier ès lettres, professeur de latinité au collège d'Hazebrouck, est nommé maître répétiteur (2e classe) au lycée de Tourcoing (emploi vacant).

pitte au coilege d'iazebrouck, est nomme matre re-pétiteur (2c classe) au lycée de Tourcoing (emploi va-cant).

M. Taquet, licencié ès lettres, maître répétiteur (ire classe) au lycée de Doual, est nommé maître ré-pétiteur (même classe) au lycée de Valenciennes, an remplacement de M. Cochet, appelé a d'autres fonc-tions.

M. Lesoillé, maître répétiteur (2c classe) au lycée de Valenciennes, est nommé maître répétiteur (ire classe) au dit lycée.

M. Boury, lioencié ès-sciences mathématiques, mai-tre d'études au collège d'Arras, est, nommé maître répétiteur (2c classe) au lycée de Valenciennes, en remplacement de M. Guérin, appelé à d'autres fon-cions.

rempiacement de M. Guerin, appeie a d'autres fonc-tions.
M. Delbove, maître d'études au collège de Boulo-gne-sur-Mer, est nommé maître répétiteur (2e classe) au lycée de Valenciennes, en remplacement de M. Pricottet, démissionnaire.
M. Monary, aspirant répétiteur, pour l'enseigne-ment secondaire spécial au lycée de Valenciennes, est nommé maître répétiteur (2e classe) pour le même enseignement audit lycée.
M. Sarda, aspirant répétiteur pour l'enseignement spécial au lycée de Valenciennes, est nommé maître répétiteur (2e classe) pour le même enseignement audit lycée.

répétiteur (2e classe) pour le même enseignement audit lycée.

M. Chimot, aspirant répétiteur pour l'enseignement secondaire spécial au lycée de Valenciennes, est nommé maître répétiteur pour le même enseignement au collège de Boulogne-sur-Mer, en rempiacement du Collège de Boulogne-sur-Mer, en rempiacement de M. Delbove, appelé à d'autres fonctions.

M. Deruelle, maître d'études pour l'enseignement secondaire spécial au collège de Dieppe, est nommé maître répétiteur pour le même enseignement au collège de Boulogne-sur-Mer, en rempiacement de M. Degosses, appelé à d'autres fonctions.

M. Landa, aspirant répétiteur au Lycée de Valenciennes, en congé d'inactivité, est nommé maître répétiteur au collège de Calais (emploi nouveau).

M. Chocque maître d'études au collège de Can-

pétiteur au collège de Calais (emploi nouveau).

M. Chocque. maître d'études au collège de Cambral, est nommé maître répétiteur au collège de Calais (emploi nouveau).

M. Capet, maître répétiteur pour l'enseignement secondaire spécial au collège d'Abbeville, est nommé maître répétiteur pour le même enseignement au collège de Calais (emploi nouveau).

M. Lévêque, ancien répétiteur au lycée de Tourcolng, en congé d'inactivité, est nommé maître répétiteur au collège de Cambrai, en remplacement de M. Boucry, appelé à d'autres fonctions.

## CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans ceste partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

RECOMPENSE Roubaix, 10 janvier 1888.

Roubaix, 10 janvier 1888.

Monsieur le Directeur,
du Journal de Roubaix,
Au nom de plusieurs commerçants, mes collègues, j'offre une récompense hounête à qui pourra
nous expliquer logiquement pourquoi, avec huit
employès en plus et deux distributions en moins
(celle de midi et celle du soir), les facteurs de la
poste commencent la distribution des courriers
une heure et demie plus tard. — Nous étions assez
naïfs pour espérer le contraire.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées. — A. FLORIN.

pressées.

N. D. L. R. — Il est juste de constater que les huit nouveaux facteurs ne sont entrès en fonctions que le 10 janvier, date de cette lettre, et que ces employès, étrangers à la ville, ont dû être mis au courant de leur service, ce qui a pluiôt nui qu'aidé au fonctionnement du service postal.

#### NORD

Nos députés. — Les bureaux de la Chambre des députés, constitués par le tirage au sort du 10 janvier, ont nommé samedi leurs présidents et

janvier, ont nommé samedi leurs présidents et secrétaires.

M. le général de Frescheville, a été élu président du 2e bureau dont le secrétaire est M. Basly et M. Beaucarne-Leroux président du 10e bureau Ni M. Trystram ni M. Pierre Legrand et son collègue Maxime Lecomte n'ont été nommés présidents ou secrétaires d'un bureau quelconque. Pour la première fois depuis longtemps, la Droite a la présidence dans 4 bureaux sur 11 : (les ler, 2e, 10e et 11e).

En outre, cinq secrétaires sur 11 sont des députés de droite.

Les quatre présidents de droite, sont, outre les Les quare presidents de droite, sont, outre les deux députés du Nord précités, MM. le duc de La-rochefoucauld-Doudeauville. (1e°) et Jolibois(11°). Les cinq secrétaires de droite, sont : MM. Louis Carron (1e°); le marquis d'Allières (4e); de La-marzelle (6e); Albert Duchesne (10e); et Gaudin

(11e). MM. Jonglez et Renard ont été élus membres

de la 19e commission d'initiative; M. Taillandier, membre de la 19e commission d'intérêt local ; M. Levert, membre de la 19e commission des péti-

La validation des sénateurs du Nord. La validation des sénateurs du Nord. –
Nous avons dit que, dans sa séance de vendredi, le
Sénat a validé les élections de vingt-trois départements, entre autres celles da Nord. Nous croyons
devoir publier le rapport présenté par M. Alcide
Dusolier au nom du 9e bureau, et dont le seul intérêt est de donner les chiffres exacts de l'élection
du 5 janvier dans notre département:
M. Alcide Dusolier, rapporteur. — Au nem du 9e
bureau, j'al l'honneur de déposer sur le bureau du
Sénat le rapport sur les élections sénatoriales dans
le département du Nord.
Messieurs, les élections du 5 janvier 1888 dans le
département du Nord.
Messieurs, les élections du 5 janvier les résultats suivants:
Electeurs inscrits, 2:302. — Nombre de votants

département du Nord ont donné les résultats sulvants;

Electeurs inscrits, 2,392. — Nombre de votants, 2,297. — Bulletins blancs ou nuls, 1. — Suffrages exprimés, 2,296. — Majorité absolue, 1,149. — Ont obteun : MM. Charles Merlin, 1,170 voix. — Alfred Girard, 1,166. — Cirier, 1,165. — Déjardin, 1,119. — Légrand, 1,109. — Didier, 1,104. — Léon Claeys, 1,059. — Scrépel, 1,070. — Alfred Girard, 120. — Géry Legrand, 81. — Trystram, 8. — Voix perdues, 5. — MM. Charles Merlin, Alfred Girard, et Cirier ayant seul obteun la majorité des suffrages exprimés, il a été propédé à un second tourde scrutin pour les deux auxes sénateurs à élire. — Nombre des voltants constatés par les feuilles de compense des voltants constatés par les feuilles de compense des voltants compenses des voltants compenses des voltants compenses des voltants rouvés dans les urnes, 2,294. — Bulleta annule comme portant des signes extérieurs, 1.

rieurs, 1. Suffrages exprimés, 2,293. — Majorité absolue, 1,147.
Ont obtenu: MM. Claeys, 1,155 voix. — Scrépel, 1,154. — Déjardin, 1,106. — Alfred Thriez, 1,089. — Didier, 23. — Giard, 20. — Divers ou voix perdues, 26 voix.

Divier, 23.— Grard, 20.— Divers on the principle voix.

MM. Claeys et Scrépel ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés ont été proclamés étus.

Aucune protestation n'a été formulée contre les opérations électorales.

Votre 9e bureau vous propose en conséquence de valider les élections de MM. Charles Merlin, Alfred Girard, Cirier, Claeys et Scrépel qui remplissent les conditions d'âge et de nationalité.

Le mois de décembre 1887 dans la région du Nord a eté froid et humide. Il a eu une température moyenne de 0.8, température inférieure de 2.7 à la normale du mois.

Le maximum, 11 5, s'est produit le 9, et le minimum, 10 au-dessous, a éte observé dans la soiree du 31 décembre, à la suit d'une saute de vent qui a amené à la surface de la terre les vents polaires qui jusqu'alors s'étaient maintenus dans les regions supérieures de l'atmosphère. regions supérieures de l'atmosphére. Il y a eu 9 jours de gelée, dont 6 de gelées con-

sécutives.
L'année précédente, le mois de décembre avait été plus doux et sa température moyenne avait surpassé la normale de 0°9.
La nébulosité a été plus grande qu'à l'ordinaire, il n'y a pas en de jours complètement sereins. On a compté 24 jours nuageux et 7 jours couverts ou brumeux.

a compté 24 jours nuageux et 7 jours couverts ou brumeux.

Les variations baromètriques n'ont pas êté considérable. Le minimum, 746m n, s'est produit le 15, sous l'influence d'une dépression abordant l'Irlande, et le maximum, 772m n, à été observé le 3. Les basses pressions se sont presque toujours maintenues dans les régions boréales, et les fortes pressions se sont montrèes entre les Açores et le centre de l'Allemagne.

Le régime des vents marins a prédominé pendant 20 jours. Ceux d'entre le Nord-Onest et le Nord-Est oat souffié pendant le reste du mois.

Il y a eu dix jours de neige souveat mélangées de pluie. On a recueilli, à Lile, 71 m m 4 d'eau en 21 jours. L'année ; précèdente, on en avait obtenu 123 m m en 20 jours.

21 jours. L'année précèdente, on en avait obtenu 123 mm en 20 jours.

La plus grande quantité de pluie, 92 mm 8, est tembée à Gommegnies, et la plus faible, 42 mm 3, a été recueillie à Avesnes-sur-Helpe.

Chronique du travail. — La situation ne change pas à Cousoire. Chaque soir, à la sortie des ateliers, la même manifestation se reproduit : une bande qui varie de 400 à 806 iudividus, parmi lesqueis les grévistes sont naturellement en minorité, parcourt les rues de la commune en chantant la Mars illusies, quelquefois aussi en poussant des huées et en jetant des pierres devant certaines maisons.

aisens. La prolongation de la grèveactuelle, qui touche La prolongation de la grèveactuelle, qui touche seulement à deux ateliers, ne peut s'expliquer par aucun motif sérieux. L'un des patrons, M. Felicien Hénat, consent à revenir sur la diminution imposée; ilse refase seulement à reprendre l'un des ouvriers, qui s'est montré, dit-il, insolent à son égard. Les ouvriers prétendent, avec une apparence de raison, que cette assertion est un simple prétexte pour exclure celui de leurs camarades qui a porté la parole en leur nom et déclarent qu'ils rentreront tous sans exception ou qu'ils ne rentreront pas.

Incendie d'une ferme. — Un violent incendie s'est déclaré samedi matin dans la vaste et importante exploitation agricole que dirige à Boyelles (Pas-de-Calais) M. Forgeois. L'incendie a prisvers quatre heures du matin, dans une des dépendances de la ferme, et il s'est propagé avec une telle rapidité que les secours des habitants et des pempiers, accourus des communes voisines, ont dis se borner à préserver la maison d'habitation. Les dégâts sont considérables. Plusieurs animaux ont été brûlés vifs; des hangars, des granges, il ne reste plus que les murs; les récoltes emmagasinées dans les greniers ont été la proie des flammes et plusieurs milliers d'hectolitres de grains sont complètement perdus. Ces pertes sont d'ailleurs couvertes par une assurance.

On ignore la cause de l'incendie. A la première nouvelle du sinistre, la gendarmerie de Croisilles s'est rendue sur les lieux et elle a immédiatement ouvert une enquête, dont nous feront connaître les résultats. PAS-DE-CALAIS

naître les résultats.

## SELGIOUP

Bruxelles. — Hier soir a en lieu à Bruxelles le banquet annuel de la chambre de commerce fran-aise. M. Bourèe, ministre de France, présidait. Parmi les convives on remarquait : M. Bandin. étaire particulier du ministre. M. Petit-Pierre nsul de France, et M. Guillet, secrétaire de la

A l'issue du banquet, M. Bourée a prononcé un Le ministre a terminé, en portant un toast au roi des Belges et à M. Carnot, président de la Ré-

publique française. M. Rolland, président de la Chambre de com-merce, a répendu à M. Bourée. Sinistre trouvaille à Evregnies — Sa-medi, un homme a été trouvé pendu à un arbre le long du canal. Jusqu'ici son identité n'a pas été reconnu. Il parait âgé de 45 à 50 ans.

Bruxelles est celle des grandes villes où l'on meurt le moins. Une statistique établissant la moyenne des décès

Une statistique établissant la moyenne des décès dans trente grandes villes en donne la preuve.
Sur 1,000 personnes, il en meurt par année:
A Bruxelles, 15; à Amsterdam, La Haye et Philadelphie, 16; à Stockholm et à Baltimore, 17; à Dresde, 18; à Vienne et à Turin, 19; à Berlin, New-York, Brooklyn, 20; à Paris, 21; à Christiana, 22; à Saint-Pétersbourg, 23; à Venise, 24; à Buda-Pesth, Bombay et Calcutta, 25; à Rotterdam, Breslau et Prague, 26; à Munich, 27; à Hambourg, 29; à Trieste, 30; à Copenhague, 31; à Alexandrie, 35; à Rome, 37; à Madras, 33, et au Caire, 51. au Caire, 51.

caisse d'epargne de Roubaix.— Bulletin de la séance du 15 janvier 1888.— Versements : Roubaix, 364 déposants, 162 nouveaux, 76,763 ». Succursale Lannaey: 11 déposants, 3 nouveaux, 8013 ». Succursale Lannaey: 11 déposants, 5 nouv., 677. Total des versements de la déposants, 4 nouv., 677. Total des versements descués, 65,656. S. Succursale Lannoy: 24 remboursements effectués, 2665. S. Succursale Croix: 18 remboursement effectués, 2665. S. Succursale Croix: 18 remboursement fefectué, 2665. S. Succursale Croix: 19 Temboursement 19,000 de la company de la compa

ETAT-CIVIL. ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 14 janvier. — Pierre Meau, rue Saint-Jean, 61. — Marie Dekeyser, rue de Soubise, cour Saint-Pierre. — Palmyre Verkimpen, rue Lannes. — Alfred Bracaval, rue du Tilleul. — Adolphe Vanderheyden, rue des Récollets, cour Poilet. — Prudent Vanherpe, rue de (Foris, 62. — Jean Grignard, rue de la Paix, cour Deboosère. — Jeannette

De Beer, rue des Longues-Haies, 174. — Pauline Heye, rue des Longues-Haies, cour Roussol. — Camule Turpeyn, rue du Tillieul, impasse ingouville, 34. — Charles Duquesne, rue de Mouveaux, cour Frère, 20. — Espérance Happe, rue Watt, cour Desobry, 1. — Albert Neclens, rue de la Limite, char Ladsous. — Jean-Baptiste Vanweydeveld, rue Milion, cour Coupez, 2. — Maurice Devouched, rue Milion, cour Coupez, 2. — Maurice Preparation, rue Jean-Bart, et al. (1998). Archool. 23 ans, aluster mécanicien, rue Jean-Bart, et Resens, 33 ans, soigneuse, rue Turgot, et Marie Messens, 33 ans, soigneuse, rue Turgot, et Marie Messens, 33 ans, soigneuse, rue Turgot, et Marie Messens, 33 ans, soigneuse, rue Turgot, et Alfred Leclercy, 22 ans, purgeneus, rue d'Alma. — Louis Bart Céline Fontaine, 25 aus, journalière, rue de la Potennerie. — Séraphin Orgaer, 22 ans, tourseur en fer, rue de Croix, et Amélie Vandeputie, 23 ans, soigneuse, rue du Chemin de Fer. — Emilé Scherpercel, 25 ans, marchand de sable, Place Nadaud, et Jeanne Maes, 19 ans, ménagère, rue de 19 france, et Marie Ment, 23 ans, visiteur de pièces, rue de PHommelt — Florimond Fournamoir. 29 ans, tisserand, rue du Pile, et Marie Deseredt, 24 ans, ourdisseuse, rue des Longues-Haies prolongée. — Auguste Picavet, 25 ans, tisserand, rue de Lie Paul Delebarre, 20 ans, filen, rue de Tourcoing, et Zéita Bonte, 22 ans, retordeuse, rue d'Arcole. — Alphouse Rozet, 21 ans, bucheron, Mouveaux, et Léonie Tournemine, 23 ans, peigneuce de laine. — Leuis Malfait, 21 ans, cordounier, rue Schatopol, et Marie Mescel, 26 ans, respression, Lille — Jean Vandeputte, 48 ans, sans profession, rue de Mouveaux. — Flories Spileers, 37 ans, servante. Tourcoing. — Alphonse Rozet, 21 ans, ourdisseuser, rue de l'Arcole. — Alphonse Rozet, 21 ans, et Pudeuser, rue de Pilant, et Caterine Bruin, 17 ans, tisserunde, rue

scul.

Déclarations de décète du 15 janvier. — Aimée Terrein,
70 ans, rue Saint-Maurice, 74 — Edouard Raemdonck, 1
peurs, rue Saint-Laurent, cité Saint-Prançois, 26 — Léonie Thys, 2 ans, rue de la Pair, 1g. — Henri Deleporte,
7 mois, rue Decreme, 200: — Jules Paux, 34 ans, rue du
Tilleul, cour Saint-Joseph, 35. — Jean-Espitiste Roussel,
Henri Friet, 6 mois, rue des Longues Baises, cour Dhont,
1. — Angèle Meurisse, 2 ans, rue de Choiseul, fort Mulliez, 26.

llez, 26.

BOUSBECQUE. — Déclaration de naissence du 7 cu
14 janvier. — Néant. — Mariage. — Désiré Druelle, 30 ans
et Eugénie Delannoy. — Déclarations de décès du 7 au 14
janvier. — Henri Catteau, 9 mos, les Bois. — Hortense
Grave, 40 ans, les Bois. — Louis Scheeumaccker, 45 ans,
is Basse-Ville. — Gustave Lefebyre, 76 ans, la Basse-

Theo NYO. — Declarations de maissances du 1er au 8 janvier.
— Fharailde Roelens — Jeanne Yandevenne. — Julia
Yandevenne. — Pierre Mation. — Diclarations de décês die
ter au 8 janvier. — Angèle Roussel, 93 ans, rue des Lattes.
Henri Dreuart, 2 ans, Le Blanc-Four. — Juliette Wastyn,
31 ans, Le Biliemont.

## Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances des familles EREUVARTMOTTE et MOTTE-BOSSUT qui, par oubli, n'auraient pes
recu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alfred
BREUVART-MOTTE, ingénieur des Arts et Manufactures,
sous-lieutenant de réserve au 15e d'artillerie, ins
dastriel, decède à Armentières, le 1 janvier 1585, dus
dastriel, decède à Armentières, le 1 janvier 1585, dus
la Sainte-Eglite, sont priées de considérer le précet avis
comme en tenant live et de bien vouloir assister aux
convoi et Service Solenne's, qui auront liru le mardi
14 courant, à 11 houres, en l'egilse Notre-Dame du SacréCœur, à Armentières. — L'assemblée à la maison mortualre, pue de Lille, 36.

TEREIN qui
de de l'alie, 36.

TEREIN qui
de de l'alie, 36.

TEREIN qui
de l'alie, 36.

TEREIN qui
de l'alie, 36.

Teres d'alie, 36.

Teres de l'alie, 36.

Teres de l'alie, 36.

Teres d'alie, 36.

Teres d'

Lee amis et connaisseances de la famille ROTRUGAUDITIABOIS qui, par orbit, tr'arraient pas recu de
GAUDITIABOIS qui, par orbit, tr'arraient pas recu de
GAUDITIABOIS qui, par orbit, tr'arraient pas recu de
ROTRU, feusement de decès de hoosieur Obartes-Louis
dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre
mère la Sainte-Eglise, cont pries de considérer le présent
avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister
aux vigites, qui seront chanties le lundi 16 courant, à
4 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels, qui
saint-Martin, a Roubitx. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sebastopol, 38.

Les amis et connaissances de la famille HOVOISSTEUVE qui, par oubli, n'auraient pas recu de lettre de
faire-part du décès de Mossicur Jules-Félix HOVOIS,
veul de Dame Amélie STEUVE, décédé à Roubaix, le 13
janvier 1888. dans sa 64e nnée, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont pries de considever le présent avis comme en tesmi lieu et de bien
arront Hen le mardi 17 courant, à 9 heures, en l'église
Sainte-Eglisabeth. à Roubaix. — L'assemblée à la maison
mortuaire, rue Saint-Jean, 102.

Les amis et connaissances de la famille BONTE-PICAVET qui, par oubli, n'auraient
pas reçu de lettre de
faire-part du décès de Monsieur (Lovis-Joseph BONTEveut de Dame Julie PICA-VET, décédé à Wattrelos, le
13 janvier 1888. dans sa Sès année, administré des Sacreconsidèrer le présent avis comme en tenant lieu et de
bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels,
qui auront lieu le mardi 17 courant, à 10 heures, en
l'église de Wattrelos. Les Vigiles seront chantées le méme jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison
mortuaire, nevau d'us reviel. — L'Obi du mois sera célèbré
le prime le partie de Monsieur Louis-CherlesHenri BROYART. receveur d'écotroi, épeux de Dame
Emilie GRIMONPREZ, décédée subitement à Roubaix, le
14 janvier 1887, dans sa 6e année. — Les personnes qui,
par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part,
sont pries de considèrer le présent avis comme en
leu

'onant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 18 janvier 1888, a 9 heures 1/2, pour le repos de l'àme de Monsieur Louis DHONT, boulanger, décédé à Roubaix, le 15 decembre 1887, dans sa quarante huitème année, administre des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de nouvelle de l'auraient par le présent avis comme en tenant lieu.

présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église
Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 17 janvier 1888, a 9
heures, pour le repos de l'âme de Monsieur CharlesAuguste BATTEUR, décédé à Roubaix, le 10 décemb 1887, à l'âge de 53 ans, administré des Sacrements de notre
mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli,
rauraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées
de considèrer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera cellèbre en l'égliss Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 17 janvier 1883, à l'auvier 1883, à l'aprier 1883, à l'aprier 1884, à l'âge de 57 ass, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de laire part, sont prièes de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

rer le present avis comme en tenant neu.

Un obit solemnel anniversaire sera celébré au MaîtreAntel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mard
is janvier 1888, a 10 heures, pour le repos de l'âme de
Monsieur Victor-Achille-Pierre VERNIER, décédé
A Roubaix, le 17 janvier 1887, à l'âge de vingt-cinq ans et
huit mois, administré des Sacrements de notre mère
la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas ceu de lettre de faire-part, sont priess de
considèrer le présent avis comme en tenant lieu.

considérer le présent avis comme en tenant lieu. Un Obit solenuel anniversaire sera célèbré en l'égliss Sainte-Elisabeth, à Ronbaix, le mercredi 18 janvier 1888, a 9 heures 11², pour le repos de l'âme de Monsieur Michel-Joseph BOUSSEMART, époux de Dame Elisa TERREIN, pieusement décédé à Roubaix, le ler février 1887, à l'âge de 69 ans, administré des Sacrements de noire mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraier pas reçu de lettre faire-part, sont prices de considèrer le présent avis comme en tenant leu. Un Ohit Solemael du mois gera célèbre en l'égliss Saint-Martin, à Roubaix, le mercedi 18 janvier 1888 à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Célime CAUSEMANN, verve de M. Louis DEWAILLY, décédésé, Roubaix, le 17 décembre 1837, dans sa 54e année, admi-nistrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Egliss

## LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS APRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVISGRATUIT dans le Journal de Roulais (Grande édition,) et dans le Petit Journal de Roulais.

Voir, à la 11e page, les autres dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoit.—
Direction de Mine L. Deschamps. — Bureaux à 6 h. 1/4. —
Rideau à 6 p. 3/4. — Lundi 16 janvier 1838.

16 p. 16 p. 17 p. 17

Imprimerie du Journal de Roubanc. - Aleren Rebour, rue Neura, 17. Roubaix

Curieuses prédictions pour l'hiver 1887-88

Curieuses prédictions pour l'hiver 1887-88

Il résulte des observations du savant M. Renawx que, les grands fivids atmosphériques se reproduisent environ tous les quarante-et-un ans, ainsi que cela a été constaté dans les hivers de 1709, 1748, 1790, 1830, 1871. En outre, entre ces époques, à des intervalles à peu près réguliers, environ une dizaine d'années, il se produit un hiver également rigoureux comme celui de cette année.

Espérons que nous n'aurons pas à endurer des températures comme celles relevées à Paris en 1872, où le thermomètre tomba à 21 degrés, et en 1879, où le 10 décembre, le froid atteignit 23 degrés; car au-dessons de 8 degrés le froid détermine, dans l'organisme humain, des troubles graves. Les poumons sont naturellement les premiers atteints. Il faut donc les mettre à l'abri en suçant presque constamment des Pastilles Géraudel qui, en se dissolvant par l'effet de la succion et de la chaleur buccale, forment des buées de vapeur qui s'introduisent par inhalation dans les bronches et les poumons leur faisant ainsi une sorte de cuirasse contre le froid ou l'humidité de l'atmosphère.

Ces renseignements que nous nous faisons an devoir de transmettre à nos lecteurs nous ont êté leurin par un grand médecin dont il a été beaucoup question ces temps derniers. Il nous a prié de ne pas dire son nom ne voulant pas qu'il puisse servir de moyen de réclame aux Pastilles Géraudel dont il reconnait cependant l'etificacité abso-

servir de moyen de réciame aux Pastilles (del dont il reconnaît cependant l'effeacité lue. On trouve les Pastilles Géraudel à Ropharmacies Coille, Lagneau, Stichelbaut, val et Beleroix, 70, rue du Collège.

# Maison A. BOUTRY

36, ruedel Espérance, Roubaix ENTREPRISE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS Spécialement: Pavages, Sables et Graviers FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES Couvertures, zinguerie et plomberie Réparations en tous genres.

## **HERNIES**

Grande célérité

16% 2713

Le DOCTEUR CHOFFÉ, ex-médecin de la marine, a fait du traitement des hernies une étude toute spéciale. Par ses appareils ingénieux et légers, il obtient sans fatigue la contention des hernies les plus volumineures. Par ses pansements simples et faciles, il détermine la formation d'une cicatrice résistaate qui permet au malade de quitter le bandage après quelques mois. Le livre dans laquelle mon confrère expose sa METHODE et donne des conseils pour éviter les accidents si grave de la hernie, est un guide précieux pour les personnes atteints de cette affection.

Cet excellent ouvrage de 350 pages est expédie gratuiument et sous enveloppe à toute personne qui joint à la demande 60 centimes en timbresposte pour frais d'envoi. Ecrire au Dr CHOFFE,

poste pour frais d'envoi. Ecrire au Dr CHOFFÉ, quai Saint-Michel, 27, Paris. 16323d Docteur SANDREAU. AVIS contre les Imitations le Bépuratif Chable
et le Sirop Forget

diventioujours porter la marque de fabrique et le nom: CHABLE
36, rue Violenne, Parle

## 16327

LE MASSON Dentiste Expert Dents et Dentiers perfectionnés Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerse Couteaux de table et de dessert, de tous genre et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde ivoire, nacre, etc.

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fer-mant, ciseaux bouts rouds, etc., etc. RASOIRS garantis français, anglais, bel-

## MAISON BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX COUTEAUX DE POCHE à une et plu-ieurs lames, coupe-cors, conteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Compagnie des Chemins de Fer du Sud de la France 55,353 OBLIGATIONS de 500 fr. 3 etc GARANTIE DE L'ÉTAT (Conformément à la loi du 17 août 1885) Prix d'émission : 342 fr. Jouissance 15 avril 1888

25 fr. è la répartition;
142f. du 15 au 20 avril; 100 f. du 15 au 20 juillet,
Libèrée à la répartition, l'obligation sera délivrée au même prix de 342 fr., avec 12 ceupon
de 3 fr. 75 à échéance du 15 avril 1888. Le placement ressort ainsi, prime de remboursement non comprise, à 4,28 010,

On senscrit : JEUDI 19 JANVIER et des à présent par correspondance.

de la Paris (Société Marseillaise de Crédit Inc. Paris, 63, rue Paradis, Marseille.

Crédit Industriel et Commercial, rue de la Victoire, 72, et bureaux de quartier.

Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Ita-liens, et bureaux de quartier. Dans les départements : aux Sièges, Agences et Correspondants des établissements ci-dessus. La Cote officielle sera demandée.

L'efficacité vraiment merveilleuse des capsules L'efficacité vraiment merveilleuse des capsules Guyot dans les cas de rhume, bronchites, catarrhes, phtsies, est telle, que des envieux ont prétendu qu'elles devaient à l'opium leur effet calmant. C'est simplement une calomnie. Une analyse présentée à l'Académie de médecine de Paris prouve que pas plus que la pâte de Regnauld les capsules Guyot ne renferment ni opium, ni morphine, ni codéine. La signature E. Guyot estéorite sur chaque capsule blanche. Prix: 2 fr. 50. Fabrique, M° L. Frère, 19, r. Jacob, Paris.

## ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Cordonnerie, Nouveautés, Confections (le « Journal de Roubaix » publie régulièrement dans sa prande et dans sa petitrédition, les adresses des princi-raux fournisseurs d'articles four cordonnerie, nouveau-rés, confections. Etc.)

Au Mouton couronne, place de la Liberté, l et 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix, Saécialité rour net 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix. Specialité pour deuil, hautes nouveautes noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements. flanelle blanche et couleurs, d. speries noires et couleurs, auticles b'ancs. Confections pour dames et e fwnts. Soieries et velours noires et couleurs.

Le directeur-gerant : ALFRED REBOUX I mp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 Reubaix.